

LE JOURNAL DE

GRIGNY

à l'affiche p. 16

**Marché « bio »
et produits locaux**

tous les mercredis
préau de l'école Joliot-Curie
de 16h30 à 19h

n° 23 - juillet 2011

Le journal d'information de la Ville de Grigny

site internet : www.mairie-grigny69.fr

actualités > p 03

Festival de cinéma
28 - 29 octobre



la ville > p 08

3^{ème} édition
samedi 3 septembre



conseil municipal > p 11

Séance du
mardi 28 juin 2011



parole de > p 14

Une semaine en
chantier jeunes



Voilà l'été et des activités à ne pas manquer...

dossier > p 07



Les mots pour le dire

Le 11 juin, la SCOF Cité d'Artistes a été inaugurée, pouvez-vous rappeler ce qui a motivé la création de ce projet ?

Il s'agit là d'une aventure unique qui a mobilisé bon nombre d'acteurs locaux, et pas seulement. Notre motivation première est une certaine vision de l'art, du rôle de l'artiste dans la société, et de la nécessité pour les collectivités de porter des projets culturels forts sur leur territoire afin de pallier, notamment, le désengagement de l'État en la matière. Il s'agissait aussi, pour nous, de donner à 14 artistes les moyens pour réfléchir, travailler et produire, voire co-produire, en toute sérénité. Donner à un créateur les moyens de se porter acquéreur de son lieu de travail à moindre coût, mais aussi d'effacer le spectre de la précarité, est un acte fort dont nous sommes fiers. Je rappelle que tout cela a été réalisé sans aucune incidence sur le budget municipal, donc sur les impôts.

En quoi l'émergence de cette copropriété d'artistes sert-elle la politique culturelle menée par la majorité municipale ?

La Cité d'Artistes est un élément désormais inhérent à la politique culturelle de la Ville, qui s'inscrit, en plus, dans le renouvellement urbain que nous portons sur le quartier des Arboras. Ce n'est pas un « concept » que l'on aurait posé là de manière incohérente. Au contraire, la SCOF et ses artistes sont partie prenante du développement culturel de la ville. Notre politique en direction du livre, les symposiums de sculpture, l'école de musique, la médiathèque, l'apprentissage de la vidéo avec Vivé, sont les éléments d'un tout auquel il faut désormais accoler cette Cité. De plus, nous portons avec les résidents, les mêmes valeurs, les mêmes convictions sur l'art en général, et sur l'œuvre d'art en particulier. Nous sommes persuadés qu'un peuple qui se désintéresserait de l'art, de la création, en un mot qui perdrait sa culture, serait un peuple sur le déclin, condamné à disparaître.

Comment voyez-vous l'avenir de la structure ? Pensez-vous que ce type de projet puisse être exemplaire en France ?

La Cité d'artistes est opérationnelle, après avoir digéré, depuis sa création, certaines contraintes administratives. Les co-propriétaires peuvent donc se concentrer sur leur travail, tout en ayant de multiples occasions de s'intégrer, non seulement à la vie du quartier, mais aussi de contribuer à un maximum d'événements organisés à l'échelle de la ville, et au-delà. C'est déjà, et ce sera de plus en plus, un élément fédérateur dans le quartier, une sorte de phare destiné à devenir un repère identifié par tous les habitants. Il s'agit d'une structure unique et exemplaire. Récemment, l'inauguration des lieux, a fédéré plusieurs acteurs du milieu (artistes, Maison des Artistes Rhône-Alpes, élus locaux, directeurs de service culturel...) et intéressé des publications nationales. Je souhaite, pour ma part, qu'il puisse essaimer, et que d'autres villes ou collectivités se saisissent de cette expérience afin de la reproduire et, peut-être, de créer un réseau national. Pourquoi ne pas rêver puisque nous avons placé notre mandat sous le signe de l'utopie ?

René Balme,
maire de Grigny

état-civil

Naissances

Maëly FIRPION
Thibaud BARRÉ
Gabriela ABREU
Riwan RAHMOUN
Simon SEIGNEZ
Alessio MORELLO
Killyan FOLIO
Kaïna BEDJGUELEL
Lyha PERALES
Léo GALAFASSI
Nour LAZHARI
Tahar MEKKI
Hugo COLOMBET
Mélyne COLLOMB

Mariages

Linda OKBA &
Medhi GOUSMI.
Béatrice GAMBINO
& Nicolas LAPISARDI.
Stéphanie PRYMKA &
Marco CHIETTI.

Décès

Denise GUILLAUME
Gilles REY
Serge DESPONTIN
Jacques LIVET

mairie de Grigny
service État-Civil
Tél. 04 72 49 52 19

passesports

À Givors

Passeports biométriques sur RdV :

à la mairie de Givors

Tél. 04 72 49 18 18

ou

à l'annexe des Vernes

Tél. 04 72 49 82 17

Les Cartes d'Identité sont délivrées à Grigny.

mairie de Grigny
service Cartes Identité
Tél. 04 72 49 52 21

champions !

Champions de France



Un an seulement après s'être initiés au Rock dans la section dédiée de l'Amicale Laïque, Charlène Mottu et Pascal Vilaplana ont ramené un titre de champion de France à leur club, lors des compétitions des 11 et 12 juin à Montélimar. Une grande fierté pour l'entraîneur Mickaël Truchet, ému et réjoui par cette concrétisation des progrès acquis. L'an prochain l'objectif des champions est de passer en catégorie supérieure, à savoir Rock adulte confirmé. Leur motivation, leur énergie et surtout leur sérieux durant les entraînements laissent présager d'un beau parcours et motivent les autres danseurs. Félicitations également aux autres duos ⁽¹⁾ qui ont concouru dans différentes catégories de la section. Les entraîneurs remercient Angèle Masala, adjointe au Sport / Vie associative, de sa confiance et de son soutien durant ce championnat haut en couleur. La rentrée s'annonce bien !

1 : Anne-Virginie Vairet et Béatrice Bret : 6^e catégorie Adulte Féminine Débutant

Sonia Mouttou et Laëtitia Del Monaco : 7^e catégorie Enfant Féminine Débutant

Anaïs Alazary et Rémi Vilaplana : 13^e catégorie Boogie Woogie Adulte Intermédiaire

les mots pour ne pas le dire

Grèce : une tourmente contagieuse ?

Alors que le premier ministre grec, Georges Papandréou, a clairement demandé le concours des Européens et du FMI à l'occasion d'un sommet de l'UE à Bruxelles, et qu'une aide de 110 milliards d'euros sera accordée au pays en échange de la mise en place d'un plan d'austérité de 28,4 milliards d'euros, force est de constater que la nation n'est pas à la fête. Statistiquement réputé pour être le pays où il y a le moins de suicides en Europe, avec un taux de 2,8 pour 100 000 habitants, Aris Violatzis, psychologue dans l'ONG Klimaka, explique qu'entre 2008 et 2010, ces chiffres ont doublé. Avec les nouvelles mesures contenues dans le plan d'austérité (abaissement du seuil d'imposition à 8 000 € de revenus/an au lieu de 12 000 €, baisse des dépenses publiques de 400 millions d'euros en 2011, augmentation des taxes sur le fuel de chauffage, taxe exceptionnelle de solidarité sur les revenus de plus de 12 000 € annuels...), l'inquiétude dépasse les frontières de la Grèce. Même l'ONU estime que les pays bénéficiant des programmes du FMI subissent trop de pressions pour réduire leurs dépenses publiques, et que cela menace inévitablement la croissance et le progrès social... l'Europe se réveillera-t-elle à temps ?

internet

Passez une petite annonce sur le site de la ville



Vous voulez vendre votre appartement, votre voiture, votre moto, un vélo, des meubles, des vêtements, un ordinateur, des jeux vidéo, des livres, ou donner des chatons... Rendez-vous sur www.mairie-grigny69.fr, rubrique : Petites annonces. Elles sont publiées dès que leur contenu a été validé.

Raphaël Sève, responsable des TIC

Tél. 04 72 49 52 35

www.mairie-grigny69.fr

rené balme

Rendez-vous avec le maire



Le 7 juillet, René Balme, assurera sa dernière permanence hebdomadaire du jeudi, de 16h30 à 19h⁽¹⁾, ainsi que son dernier Tchat de 15h à 16h⁽²⁾. Ses 2 rendez-vous reprendront le jeudi 1^{er} septembre.

1 : permanences sur rendez-vous auprès du secrétariat du maire
Tél. 04 72 49 52 30

2 : Tchat avec le maire tous les jeudis de 15h à 16h, connectez-vous sur : www.mairie-grigny69.fr

service public

La Poste : horaires d'été

Du 18 juillet au 20 août, le bureau de Poste de Grigny conservera ses horaires habituels, sauf le mercredi où il sera fermé l'après midi.

La Poste - Tél. 3631
lundi : fermée
mardi au vendredi :
9h à 12h - 14h30 à 17h45
mercredi & samedi :
9h à 12h.

association

Zumba au Vigilantes

Les Vigilantes proposent des stages de Zumba, en juillet et août, les mardis de 19h à 20h, dans leur local (4, rue É Evellier). Réservés aux adultes. 8 €/l'heure.

Renseignements
Tél. 06 19 28 77 75

association

Rencontres des Cinémas du Monde

Organisées par l'école de vidéo ViVé, les Rencontres des Cinémas du Monde se dérouleront au centre Édouard-Brenot, les 28 et 29 octobre, avec pour objectif de faire découvrir une grande diversité de courts-métrages.



Le Monde en court-métrages

Destinées à mettre en valeur la pluralité des regards portés sur le monde, ces rencontres de cinéma, ouvertes à toutes formes de création audiovisuelle, sont un formidable moyen de transmettre,

d'émouvoir et d'ouvrir une lucarne sur des univers qui ne nous sont pas toujours familiers. Documentaire, fiction, animation, expérimental, ces rencontres sont une réelle ouverture sur la production cinématographique.

Un évènement fédérateur et inédit

Les Rencontres des Cinémas du Monde, c'est une sélection parmi plus de 800 films réalisés en 2010, pré-sélectionnés par les organisateurs, l'école de vidéo ViVé, puis visionnés par un comité de sélection composé des membres de structures locales (Koupe-la, Cité des Artistes, Almara...). L'occasion de réunir institutions, associations et spectateurs autour d'un projet fédérateur et inédit dans la Ville. En juin, un appel à candidature a été lancé à tous les Grignerots, dans le but d'intégrer les habitants à ce comité de sélection. Une manière de les inviter à participer à la création de l'évènement, mais aussi de leur permettre de mieux connaître et identifier les actions de ViVé. La sélection se fera ainsi collectivement après discussion et élimination progressive des films visionnés. Identité, ouverture, altérité, diversité, résistance... sont les notions qui retiendront l'attention du comité.

Privilégiant les thématiques sociales et engagées, des films venus d'Afrique, du Canada, d'Amérique du Sud, d'Europe ou encore d'Asie seront projetés sur 2 jours, tandis que des animations accompagneront l'évènement (repas exotique, village associatif, concerts...). Des séances scolaires sont également prévues pour sensibiliser les plus jeunes.

L'appel est donc lancé à tous les vidéastes, réalisateurs, intéressés par l'évènement, la fin d'envoi des films est fixée au 31 juillet. Le comité de sélection annoncera la programmation autour de mi-septembre.

Renseignements ou informations, contacter Olivier Tél. 06 10 27 09 75
ViVé, 1 rue du 11 Novembre
Tél. 04 78 48 50 18
www.vive-fr.org/rencontrescinemagrigny/

médiathèque léo-ferré

Congés d'été et changement d'horaires en septembre

En raison du peu de fréquentation le vendredi soir et devant l'affluence grandissante le samedi matin, la médiathèque fermera le vendredi à 18h30 (au lieu de 19h) et le samedi 12h30 (au lieu de 12h) et ceci à compter du 1^{er} septembre. Attention ! fermeture estivale du 2 au 29 août.



Médiathèque Léo-Ferré, Tél. 04 78 73 51 91

Horaires (jusqu'au 1^{er} septembre) :

mardi : 14h30-18h / mercredi : 9h30-12h et 14h30-18h / jeudi : 9h30-12h / vendredi : 14h30-19h / samedi : 9h30-12h

association

Rallye surprise

Le 14 juillet, le Comité des Fêtes et la municipalité, organisent un grand rallye surprise tout au long duquel il faudra résoudre une quinzaine d'énigmes liées à la ville, au départ du bassin nautique L. Bonnard. Les habitants sont invités à apporter de quoi manger et boire pour participer à ce rassemblement convivial, clôturé à midi par un pique-nique géant et des animations : baptême de joutes, de barque par la Sauvetage, démonstration de Country par l'Amicale Laïque, visite des bords du Rhône avec le SMIRIL...

mairie de Grigny
Tél : 04 72 49 52 49

seniors

Canicule



Le plan canicule du Ministère de la santé propose aux personnes de 75 ans ou plus, vivant seules (ou avec une personne non-valide), à autonomie limitée, ayant peu ou pas de contact avec les proches ou l'entourage, et sans aide de la part de l'assurance-dépendance, de s'inscrire ou se faire inscrire en mairie, auprès du CCAS, pour bénéficier de visites de surveillance et d'aide en cas de canicule.

mairie de Grigny
CCAS
Tél : 04 72 49 52 10

international

Bienvenue en Palestine

Une quinzaine d'organisations palestiniennes de la société civile et militants des droits de l'Homme, appellent les militants du monde pour la paix et la justice, à les rejoindre du 8 au 16 juillet dans le cadre d'une mission internationale qui se donne trois objectifs : faire arriver tous les participants le même jour (8 juillet), à l'aéroport de Tel Aviv ; refuser de mentir, de se cacher ou de signer des engagements illégaux à ne pas aller dans les territoires palestiniens ; aider les Palestiniens de Cisjordanie à planter ou replanter un maximum d'oliviers sur leurs terres. La majorité municipale de Grigny soutient la solidarité avec la résistance populaire non violente palestinienne de cette mission.

nouveau

La Route Fleurie : soirées jusqu'à 1h du matin

À Grigny depuis 10 ans, les propriétaires de la Route Fleurie poursuivent leur activité de restauration du lundi au vendredi de 10h à 15h (avec parking privé et terrasse ombragée). Depuis le 2 mai, ils ont élargi leur activité aux enterrements de vie de garçon, départs en retraite..., dans un cadre agréable et une ambiance feutrée, du lundi au samedi, de 18h à 1h du matin.

La Route fleurie
93 av. Berthelot
Tél. 04 78 73 05 67

école pasteur

Quand je serai grand, je serai...

Félicitations aux 2 classes de CP de l'école Louis Pasteur qui ont décroché les 5^{ème} et 6^{ème} places du concours de dessin 2011 de la Fondation Entreprise Réussite Scolaire.



Lancé l'année dernière par le Grand Lyon pour fêter les 20 ans de la Fondation Entreprise Réussite Scolaire, le concours a réuni cette année 22 classes autour du thème « Quand je serai grand, je serai... ». L'objectif étant de permettre aux différents professeurs des écoles de mieux cerner comment les enfants perçoivent les métiers et compétences adultes.

Madame Jentey et Madame Favier, responsables des 2 classes du groupe scolaire des Arboras se sont lancées dans ce projet en s'inspirant de travaux d'artistes afin de rendre un travail unique par classe.

Leurs élèves ont été convoqués le 25 mai pour la remise des prix dans les salons de la Préfecture du Rhône. C'est à leur grande surprise que les deux institutrices ont vu leur classes récompensées pour leurs efforts et leur investissement dans cette année scolaire, via des

projets ludiques et fédérateurs de ce type. Les élèves des classes de CP de l'école Pasteur ont remporté des bons d'achats pour du matériel pédagogique, et ramené à leurs parents un joli diplôme. « Nous nous sommes rendus à la remise des prix par curiosité, pour voir les travaux des participants, et en voyant les moyens techniques des autres écoles, nous ne pensions vraiment pas pouvoir remporter un prix. C'est d'autant plus encourageant pour nos élèves » explique l'une des maîtresses. Aujourd'hui, mesdames Jentey et Favier ne comptent pas en rester là, elles participent déjà à d'autres concours d'écriture et comptent bien renouveler l'expérience l'année prochaine, et peut-être, monter sur le podium...

article : Remi Roux

petite enfance

Activités, échanges et rencontres

Jeux d'eau, piscine à balles, cours de chants, ateliers d'éveil, pique-nique...les tout petits naviguent entre les structures municipales.

Chaque semaine, les assistantes maternelles ⁽¹⁾ partagent une matinée avec les enfants de la crèche des Arboras au Pôle Petite Enfance, tandis que, tous les mois, les crèches se rendent au Relais. Ces déplacements sont l'occasion pour les petits d'expérimenter les transports en commun. Une véritable aventure ! Ces moments permettent également les rencontres entre professionnels afin d'échanger sur leurs pratiques respectives autour du bien-être des enfants concernés. Ces temps de socialisation, d'éveil et de partage portés par Marie-Odile Crouzet, responsable du Relais Petite Enfance, et Alexandra Ponvianne directrice des crèches



municipales, peuvent être élargis au plus grand nombre grâce à l'implication de parents. Ce travail partenarial, cher à la municipalité, au Conseil des crèches et aux professionnels de la petite enfance sera bien évidemment poursuivi à la rentrée prochaine.

1 : les assistantes maternelles adhérentes du Relais Petite Enfance

Voilà l'été !



Sorties, jeux de piste, barque, danse, beach volley, hand ball, concours de pétanque... pour cette période estivale, la municipalité regorge d'initiatives à destination des tout petits jusqu'aux adolescents. Que ce soit via les activités proposées par le centre de Loisirs des 3/4 ans, le service Sport / Vie associative, ou encore le Centre social, la jeunesse grignote est invitée à réfléchir, découvrir, jouer, et se dépenser durant tout l'été.

Un très bon moyen de se socialiser tout en participant à une multitude de programmes ludiques, éducatifs et culturels, dispensés à des prix accessibles, en fonction des revenus de chacun. Lancée lors de l'été 2007, cette programmation estivale est le fruit d'une décision prise dans le cadre des instances de la Démocratie participative, votée et validée via le budget participatif.

De plus en plus efficace dans la mobilisation de ses partenaires (CAF, département du Rhône...), la municipalité améliore chaque année sa programmation estivale, et dispense de gros efforts pour intégrer toujours plus de jeunes dans la concrétisation d'un projet éducatif cohérent et équitable.

De nombreux animateurs sont recrutés par la Ville pour encadrer les différents stages ou ateliers dans les meilleures conditions, tandis que les associations locales se mobilisent également aux côtés de plusieurs intervenants spécialisés, embauchés par le département

*Un très bon moyen de se socialiser
tout en participant à une multitude
de programmes ludiques, éducatifs
et culturels...*

juillet-août 2011

Et des activités à ne pas manquer...

dans le cadre du dispositif Ville-Vie-Vacances (voir encadré P.7). Ce dossier détaille l'intégralité du programme pour l'été, des chantiers jeunes, aux activités sur la base plein air, dans les infrastructures locales où à l'extérieur de la commune. De plus, une équipe grignerote participera au grand Raid organisé au parc de Miribel-Jonage, durant lequel des dizaines de jeunes s'affronteront au niveau départemental. Cet été, sans aucun doute, il y aura de l'action.

Du côté des petits

Les petits, de 3 à 4 ans, sont chanceux cet été. En juillet et pendant la dernière semaine d'août, 5 sessions thématiques hebdomadaires seront dispensées via le centre de Loisirs⁽¹⁾. Réelle alternative pour les parents qui souhaitent trouver des modes de garde estivaux, ces activités permettent surtout de proposer un cadre ludique et pédagogique aux petits Grignerots. Ateliers manuels, culinaires, artistiques, pique-nique, jeux collectifs, sorties à la médiathèque, à la ferme, ou encore au Village des Elfes, chaque semaine sera dyna-

mique et conviviale, grâce à une équipe d'encadrement professionnel, centrée sur l'éveil des enfants.

Pour les 4-5 ans, le Centre social et culturel propose également des activités de découverte et de loisirs adaptées au rythme et aux besoins des enfants via des ateliers ludiques et créatifs en matinée et des animations l'après-midi. Enfin, une sortie à la journée est programmée chaque semaine (Parc des Oiseaux, piscine de Vienne...).

L'accueil est ouvert dès 8h et jusqu'à 18h au centre Auguste Veyret, avec possibilité d'inscrire les enfants en ½ journée ou journée et restauration possible sur place. Le transport est assuré matins et soirs. Ouverture du 4 au 29 juillet et 8 au 31 août.

Pour les plus sportifs

Pour les 6/13 ans, différents types d'activités sont au programme.

Du centre aéré, aux mini-camps, de la base plein air, aux cascades de Trévoux, il y en aura pour tous les goûts.



Service Sport / Vie associative⁽²⁾

La semaine type proposée, sur la base d'un tarif unique attrayant, se présente ainsi : 3 demi-journées de sport (jeux de raquette, tennis, football canadien, beach volley, hockey, pétanque, hand-ball, VTT, kayak, barque, badminton, rollers...), une sortie à la journée (Vallée bleue, lacs de Paladru, d'Aiguebelette, bases de St Pierre de Bœuf, de Cublize, de Meyzieu, de Grigny) et enfin un grand jeu (tournoi bad rugby, triathlon, olympiades, défi sport, jeu de piste au bord du Rhône, Fort Boyard...).

Centre social & culturel⁽³⁾

Pour les 11/17 ans, des séjours sont organisés par le Centre social, dans l'objectif de favoriser l'épanouissement des jeunes à travers les loisirs, de les ouvrir à d'autres horizons et de faciliter le « vivre ensemble » : Thonon les Bains, un camp sportif et de loisirs : du 5 au 10 juillet pour les 11/13 ans, et du 12 au 17 juillet pour les 14/17 ans.

Montrevel en Bresse : du 25 au 28 juillet : camp pour les 11/13 ans.

Le programme d'activités et les me-

nus sont construits avec les jeunes (visites culturelles, activités sportives et nautiques, baignades...).

Et pour les autres

Le centre Social & Culturel propose des activités de découverte, ouvertes aux enfants, répartis par tranche d'âge : les 4/5 ans, 6/7 ans et 8/9 ans. Transport assuré matin et soir. L'équipe d'animation se donne les objectifs suivants : développer un lien social, favoriser la citoyenneté, aider à la réalisation de projets, développer l'imagination et la créativité. Des activités pour découvrir ses passions... Une proposition de stages thématiques en matinée à la semaine, des animations en après-midi et possibilité de restauration. Des sorties à la journée chaque semaine. Pour les 14/17 ans : accueil libre pour le soutien et la préparation de projets selon les initiatives de chacun. Accueil de 9h à 17h30, au centre Chervet. Ouverture du 4 au 29 juillet et du 8 au 31 août.



Avec le centre social & culturel : sorties et animations en familles

6 JUILLET : sortie famille à Terre Vivante : jardinage bio, habitat écologique, alimentation saine, gestion de l'eau... Visite pratique, utile et conviviale pour découvrir l'écologie.

8 JUILLET : animation sur le « bien manger » et prévention du diabète (quartier du Vallon).

12 JUILLET : initiation Théâtre (quartier du Vallon).

13 JUILLET : sortie famille à la base de Loisirs de Chambod-Merpuis (Ain). Promenades, jeu, aires de pique-nique, baignade surveillée avec jeux aquatiques. Promenades en bateau...

23 JUILLET : sortie famille à la base de Loisirs de Meyrieux les Étangs (Isère). Espace naturel de 20 ha pour se détendre et pratiquer des activités sportives et ludiques.



(1) : centre de Loisirs 3/4 ans inscriptions au service Enfance / Jeunesse
5, rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 52 25
lundi au vend. : 13h30 à 17h, jeudi jusqu'à 19h
Le Centre de Loisirs fonctionnera jusqu'au 28 juillet inclus.
Réouverture mardi 30 août.

(2) : service Sport / Vie associative
5, rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 95 60
lundi au vend. : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30, le jeudi jusqu'à 19h

(3) Centre social & culturel La Rochère
Tél. 04 78 73 25 83
mardi au vend. : 8h45 à 12h et 14h à 18h, mercredi jusqu'à 19h, fermé le lundi et jeudi matin.

ville - vie - vacances



Ville Vie Vacances (VVV) est un ancien volet de la Politique de la Ville, aujourd'hui géré par l'Agence Nationale pour la Cohésion Nationale et l'Égalité des Chances (ACSE). Conçu pour lutter contre l'exclusion et assurer un accès équitable aux loisirs des jeunes sans activités ou en difficulté, le programme VVV s'inscrit dans une volonté d'éducation à la citoyenneté.

En 2010, 95 départements ont bénéficié du dispositif dans plusieurs domaines (sport, culture, civisme, humanitaire, environnement, séjours...), et ce durant tout ou partie des vacances scolaires.

Concernant les vacances estivales, dans le département du Rhône, seules 4 bases plein air sont ouvertes aux enfants dans le cadre des activités estivales VVV, dont l'une est située à Grigny, facilitant ainsi l'accès des Grignerots aux animations proposées (20% du temps d'exploitation la base est dédiée à la commune). Deux des intervenants présents cet été (un kayakiste et une animatrice barque de la Sauvetage et Joutes) sont également détachés par le service Sport et Jeunesse du département pour encadrer les enfants dans le cadre de ce dispositif. De plus, les chantiers jeunes, qui accueillent une quinzaine d'adolescents souhaitant financer un projet personnel, s'inscrivent aussi dans le dispositif VVV, et sont maintenus grâce à la volonté de la majorité municipale.

Enfin, le grand Raid départemental organisé au Parc de Miribel Jonage avec des animateurs spécialisés verra concourir une équipe grignerote, via le service municipal Sport / Vie Associative

municipalité

Mi-mandat : l'heure du bilan

Mi-juin, le maire de Grigny, René Balme, et son équipe de direction ont ouvert la période de bilan mi-mandat auprès des services municipaux, avant d'associer la population à cette présentation, globalement très positive, dès le mois de septembre.

Une équipe dynamique...

Depuis le début de ce mandat, « *tout a été préparé pour que l'organisation politique et administrative de la vie municipale soit cohérente, harmonieuse, et que la commande rédigée par les élus se traduise en actions concrètes qui répondent aux attentes de la population* » explique le maire lors de son discours auprès des services municipaux. Avec près de 60 % d'actions du plan de mandat réalisées ou en cours en 2011, cette période de bilan se déroule dans un climat d'optimisme généralisé, malgré un contexte économique plutôt sombre au niveau national et international, et des dotations de fonctionnement aux collectivités en baisse perpétuelle.

Le maire s'est félicité de pouvoir compter sur une équipe soudée, formée à la conduite de projet, et de plus en plus efficace dans une Ville caractérisée par le fort engagement des élus de la majorité municipale. Que ce soit en portant le thème de la désobéissance cette année, en se battant pour la décroissance avec, par exemple, la demande d'adhésion au réseau international Cittaslow, ou encore en améliorant constamment la démarche participative, Grigny se démarque à bien des égards.



En route pour 2014

La deuxième partie du mandat s'annonce également de très bonne augure. De nombreuses réalisations, débutées ou en projet, verront le jour (finalisation de l'Agora, refonte site Internet, création d'une TV locale...), tandis que les habitants pourront continuer à exprimer leurs attentes via les instances participatives. La récente création du Réseau National de Démocratie Participative, René Balme devenant le président du Conseil national, motive d'ailleurs toujours plus l'équipe municipale à placer la population au cœur de son action, concertée.

Enfin, le maire a confirmé sa volonté de pallier au manque de médecins généralistes sur la commune, en créant une Maison de Santé au sein de laquelle plusieurs spécialistes seraient engagés, et rémunérés par la mairie, et ce, avant la fin de son mandat actuel, en 2014.

débat

Désobéir : un enjeu de citoyenneté

Samedi 8 octobre, le colloque co-organisé par la ville de Grigny et la revue *Sarkophage*, se tiendra au centre Édouard Brenot. L'occasion de revenir sur la désobéissance au concret, au nom d'une plus haute conception du droit...

René Balme, maire de Grigny, et Paul Ariès, directeur de la revue *Sarkophage* travaillent déjà à l'élaboration d'un programme pour cette journée d'échanges, de rencontres et de débats, au cours de laquelle nombre d'invités (intellectuels, chercheurs, élus, historiens) apporteront leur expérience.

Différentes approches de la « désobéissance », philosophique, juridique ou sociologique, permettront de mieux cerner la problématique, mais aussi de se former pour militer dans ce sens. Le thème sera décliné en trois grande orientations générales : la désobéissance individuelle ou collective (mouvement anti-pub, anti-consommation, semences paysannes, accueil des étrangers en situation irrégulière...), désobéissance professionnelle (collectif des enseignants désobéissants, de médecins solidaires, défense de l'hôpital public...), et enfin désobéissance institutionnelle (ville anti AGCS, contre expulsion, semis désobéissants...).

Contact,
mairie de Grigny
Cabinet du maire
Tél. 04 72 49 52 34

vie associative

Septembre 2011 : Forum des associations

Initié par la municipalité en 2009, le troisième Forum des associations se tiendra samedi 3 septembre, à l'espace Michel Favier.

Dans l'objectif de favoriser les rencontres entre les Grignerots et les nombreuses associations qui agissent sur la commune, la municipalité organise une grande journée de présentation et d'ouverture au public. Les visiteurs pourront ainsi déambuler entre les différents stands et prendre connaissance de toutes les activités qui existent à Grigny, via une vie associative très dense et variée (sport, culture, gastronomie...).

De 9h30 à 17h30, les permanences d'inscriptions permettront au public de sélectionner ses associations favorites, et d'adhérer, sur place, aux animations proposées pour l'année à venir. Dans l'après-midi, sont également prévues plusieurs démonstrations pour que chacun puisse se faire une idée des activités proposées : zumba, hip hop,



rock, percussions, kung fu, judo, plongée et bien d'autres performances au programme.

La Ville ouvrira également les inscriptions pour le Centre de Découverte Sportive (CDS), géré par le service Sport / Vie associative.

Évènement convivial et fédérateur à ne pas manquer.

Les associations intéressées par l'évènement doivent présenter leur candidature avant le 30 juillet auprès du service Sport / Vie Associative.

service Sport / Vie associative
5 rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 95 60

démocratie participative

3^{ème} Forum National de la Démocratie Participative

La manifestation se tenait cette année à Gennevilliers, ville fondatrice du réseau national, avec Porte-les-Valences et Grigny, organisatrice du tout 1^{er} Forum. Le week-end du 27 et 28 mai, une délégation grigneroise composée de 3 habitants des conseils de quartier, d'élus, René Balme, Béatrice Rollat, première adjointe et Angèle Masala, adjointe au Sport / Vie associative, la responsable du service Démocratie participative, et ViVé qui a réalisé un reportage, s'est rendue sur place.



La participation au concret

« Pour combattre le doute et la méfiance qui se sont installés durablement, de nombreuses collectivités, à l'image de Gennevilliers, ont investi le patient travail de reconstruction du lien politique qui unit le citoyen à la société et lui permet d'intervenir sur les choix qui le concerne » explique Jacques Bourgoïn, maire de Gennevilliers. Pour cette troisième édition, 65 communes et plus de 200 participants ont effectivement fait le déplacement pour assister aux différents ateliers et tables rondes animés par des élus provenant de toute la France. Des enjeux de l'intervention des citoyens dans la politique locale à l'efficacité des processus participatifs, plusieurs problématiques transversales ont été abordées au cours du week-end. La délégation grigneroise s'est répartie sur l'ensemble des animations thématiques, et les citoyens grignerots, désormais coutumiers de la démarche participative, ont pu confronter leur expérience de terrain aux concepts théoriques délivrés par les experts sur place, dans le cadre d'échanges très enrichissants. La question récurrente de ce Forum tournait autour de la participation citoyenne, et comment favoriser l'investissement du plus grand nombre d'habitants dans les différentes instances de démocratie participative. À cet égard, Grigny se positionne très bien, avec une quarantaine de personnes mobilisées dans chacun des conseils de quartiers et une dizaine de participants par groupe de travail (besoins vitaux, voiries, aires de jeux...). Au total, ce sont près de 800 personnes impliquées dans les instances locales.

Des échanges de pratiques

Si les habitants de Grigny ont su transmettre leur expérience ou leurs questionnements dans le cadre des débats lors de ce Forum, la délégation a également beaucoup appris des autres participants, en terme d'échange de pratiques. À Gennevilliers par exemple, ville de 43 000 habitants, les conseils de quartiers disposent tous de la même enveloppe budgétaire, et d'un agent de développement chargé de faire le lien avec la municipalité. À terme, les quartiers de Gennevilliers pourraient fusionner leurs enveloppes autour

de projets d'envergure inter-quartiers. Les représentants de Grigny ont également échangé sur l'efficacité de leur système, à savoir des groupes de travail thématiques à l'intérieur desquels tous les quartiers sont représentés, tandis que les habitants relayent ensuite l'information auprès de leur conseil de quartier. Cette dynamique, intéressante et transversale, permet de dégager du « sens » lors de chaque rencontre, primordial pour responsabiliser les citoyens sur des projets d'intérêt général. Enfin, autre découverte intéressante, la technique du « tirage au sort » invitant les administrés, aléatoirement, à participer aux conseils de quartiers. Dans l'ensemble, la délégation grigneroise a beaucoup réfléchi à la « relance de la participation » avec l'ambition de voir le maximum d'habitants se saisir des opportunités offertes par la démocratie participative. À terme, un groupe de travail dédié à cette question pourrait voir le jour.

La création d'un Réseau national

Si les 1^{er} et 2^{ème} Forums avaient déjà permis d'évoquer la création d'un Réseau national des collectivités participatives, cette 3^{ème} édition était justement l'occasion de consolider la démarche grâce au soutien pédagogique du CIDEFE (Centre d'Information, de Documentation, d'Étude et de Formation des Élus), et de réfléchir à l'élaboration d'une charte collective. Une association, au sein de laquelle René Balme devient président du Conseil Démo Part, a donc été créée. Ce réseau, preuve de la maturité et de la pérennité de la démocratie participative, repose avant tout sur une représentation équitable des citoyens, des élus et des professionnels. Il est la concrétisation de la co-construction démocratique et se destine à fédérer et à consolider la démarche à l'échelle nationale, notamment dans le cadre du prochain Forum qui se tiendra à Allonnes dans la Sarthe.

*Dès le 8 septembre, un nouveau groupe de travail va se constituer, autour de la problématique d'accueil et de suivi du service à la population. Session ouverte à tous les grignerots intéressés.
jeudi 8 septembre, à 18h30, en mairie.*

Contact
service Démocratie participative Tél. 04 72 49 52 04

politique de la ville

Des diagnostics qui marchent

Depuis mars 2009, deux fois par an, les habitants des 10 et 11 rue Pasteur sont invités à échanger avec les professionnels du territoire (Ville, État, Grand Lyon, Alliade...) autour des questions liées à leur cadre de vie, lors du « Diagnostic en marchant ». Cette démarche a permis de lutter contre la dégradation de l'environnement du quartier.

De nombreuses réparations ont ainsi pu être effectuées : remise en état du mobilier urbain (tables de pique-nique, de ping-pong),



grillages remplacés, effacement de tags, nettoyage de toitures de garages, remise en peinture d'allées, changement des portes d'allées... Tandis que la valorisation de l'environnement quotidien se met en place : installation de bancs, de panneaux d'informations, déplacement et peinture des locaux poubelles...



L'ensemble des dysfonctionnements est consigné dans une grille qui permet de suivre l'état d'avancement des réalisations (document disponible en mairie). Des actions importantes vont être mises en œuvre à court terme : sécurisation des caves du 10 rue Pasteur, réfection du local au pied du bâtiment E, requalification des halls d'entrée du 11.

zoom sur...

Les potagers du Garon

Le 28 mai, binious et bombardes résonnaient au centre Brenot à l'occasion d'un Fest Noz organisé par les Potagers du Garon. Cette soirée traditionnelle bretonne était l'occasion pour les bénévoles et salariés de l'association d'ouvrir leurs portes au public, et d'expliquer leurs missions d'aide à la réinsertion des plus défavorisés. L'occasion de redécouvrir cette structure à travers son histoire et son implication au sein du tissu associatif local et national.

Depuis 1995...

Au milieu des années 1990, quelques Grignerots décident de fonder les Potagers du Garon, une des plus importantes associations locale aujourd'hui, spécialisée dans le maraîchage biologique. Implantés à la frontière de Grigny et Givors, les Potagers proposent, depuis lors, des opportunités d'orientation et de réinsertion professionnelles aux plus défavorisés. Actuellement, 16 personnes bénéficient de cette aide de réinsertion, à la fois professionnelle mais également sociale. Accompagnés individuellement par Valérie Bounia, chargée d'insertion professionnelle, et de 4 autres permanents (animateurs, maraîchers...), les adhérents signent un contrat de 24h par semaine pour une période de 6 mois, renouvelable une seule fois. Cette expérience au sein des Potagers se doit d'être une véritable période de transition, et sert de tremplin à ceux qui en ont besoin afin de trouver un nouvel emploi grâce à l'encadrement des accompagnateurs et de référents extérieurs (Pôle Emploi, MIFIVA...).

Depuis plus de 15 ans, les Potagers du Garon produisent aussi des paniers de fruits et légumes issus de l'agriculture biologique certifié EcoCert. Plus de 150 paniers sont distribués chaque semaine aux adhérents (27 €/mois pour un petit panier, 48€ pour un grand + l'adhésion annuelle de 20€).

Les Potagers fournissent également depuis plusieurs années le restaurant municipal en produits bio, offrant ainsi aux enfants la possibilité de goûter des produits locaux, d'apprendre à respecter l'environnement et d'appréhender la notion de circuit court.

Grâce à ses bénévoles, l'association est aujourd'hui l'une des structures pivot du réseau Cocagne qui travaille sur l'insertion professionnelle à l'échelle de la France.

Le Réseau Cocagne

Le réseau Cocagne est un ensemble de jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. À travers la production et la distribution de légumes biologiques, sous forme de paniers hebdomadaires, à des adhérents-consommateurs, ces Jardins permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de reconstruire un projet personnel. Le premier jardin Cocagne voit le jour en 1991, puis de 1996 à 1999, le nombre de jardins passe de 20 à 50.



En 1999, les Jardins de Cocagne décident de se doter d'une structure d'envergure nationale pour répondre à ce besoin de développement du concept et d'animation et de coordination de leurs actions : le Réseau Cocagne est créé en juillet 1999. Depuis, 25 terrains de ce type sont nés dans la région Rhône Alpes, dont 4 dans le département du Rhône : les Potagers du Garon, les Jardins de Lucie à Communay, le Jardin d'Avenir à Saint Martin en Haut, et le Potager Mi-plaine à Saint Priest.

Récemment, Jean-Jacques Queyranne, président du conseil Régional est venu à Grigny, accompagné d'une délégation, pour visiter les Potagers, et voir en quoi ce genre de projet à vocation sociale en milieu urbain, peut s'étendre encore plus sur le territoire.

Les Potagers du Garon ont sans cesse besoin de nouveaux bénévoles prêts à offrir un peu de leur temps et de leur compétences sur leurs terrains. Grâce aux adhésions, aux dons matériels et financiers (outils de jardinage ou autres, sachant que 66 % des dons financiers sont déductibles des impôts...), l'association retrouve aujourd'hui un nouveau visage et envisage même un projet d'extension sur la commune de Millery.

article et photos : Remi Roux

contact

les Potagers du Garon

46, rue de Pressensé
Tél. 04 72 24 18 37
Mail : potagers.du.garon@free.fr

nuisances

Halte aux bruits !



Le code général des collectivités territoriales, relayé par un arrêté préfectoral, prévoit un certain nombre de dispositions visant à limiter les nuisances sonores. « *Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité publique ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précautions, est interdit, de jour comme de nuit* ». Pour ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (...), ils peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toutes nuisances constatées seront verbalisées par la Police municipale.

Police municipale
place Félix Héritier
Tél. 04 78 73 29 21
Tél. 06 07 88 35 53

le conseil municipal en chiffres

29 CONSEILLERS MUNICIPAUX :
22 sièges attribués à la gauche (élections municipales 2008), ainsi répartis :

- majorité municipale, 2 groupes : *Front de gauche présidé par C. Goubert (14 élus), et Personnalités de gauche présidé par D. Cerqua (3 élus).*
- opposition de gauche, 1 groupe : *Parti Socialiste et Mouvement Républicain et Citoyen présidé par M. Djeroro (3 élus).*
- 2 élus hors groupes, dont la référente socialiste locale, A. Pigeon.

7 sièges attribués à la droite composant le groupe d'opposition municipale Grigny ensemble présidé par X. Odo.

PROCHAIN CM MARDI 13 SEPTEMBRE À 18H30

le conseil municipal en vidéo

Retrouvez toutes les séances des CM sur : www.mairie-grigny69.fr

vie municipale

Conseil Municipal du 28 juin

Le 28 juin, les élus⁽¹⁾ se sont réunis pour la dernière séance du Conseil Municipal avant l'été. L'occasion de préparer la rentrée, la vie scolaire, l'accompagnement des jeunes en difficultés et de valider le plan de financement du Contrat Éducatif Local. Les élus se sont également prononcés sur des sujets d'envergure nationale et internationale (réforme des collectivités locales, adhésion de Grigny à un Laboratoire International pour l'Habitat Populaire).

(1) : élus présents : 22 - procurations : 6 - absents : 2

Financement du Contrat Éducatif Local (CEL)

Unanimité

Dans le cadre de la programmation 2011-2012 du CEL, dédié à la mise en place d'animations socio-éducatives, culturelles et sportives sur l'ensemble de la Ville, le Conseil Municipal approuve le projet d'action pour l'année scolaire et son plan de financement. La majorité municipale autorise le maire à solliciter le Fonds Interministériel à la Ville-Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS) à hauteur de 11 000 € pour la mise en œuvre de la programmation 2011-2012 du CEL financé à hauteur de 52 215 € par la Ville de Grigny.

Financement Contrat d'Accompagnement à la Vie Scolaire (AVS)

Unanimité

Dans le cadre de la programmation 2011-2012 de l'AVS, le Conseil Municipal approuve les projets d'action et le plan de financement dédié pour l'année scolaire. La majorité municipale autorise le maire à solliciter, d'une part, le Fonds Interministériel à la Ville-Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) à hauteur de 8 800 € pour la mise en œuvre de la programmation 2011-2012 de l'AVS, financé à hauteur de 32 900 € par la Ville de Grigny, et d'autre part à signer une convention d'octroi avec la CAF.

Fonds local d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Unanimité

Le FAJ est un dispositif permettant d'accorder des aides financières aux jeunes (de 18 à 25 ans), qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. La Ville de Grigny décide de renouveler sa participation financière au FAJ à hauteur de 1 000 € pour l'année 2011, sous réserve de la participation effective du Conseil général, partenaire dans le cadre de ce dispositif.

municipale souhaite rejoindre la démarche, et autorise le maire à verser une cotisation annuelle de 2 000 € au LIHP pour l'année 2011.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : avis de la Ville

Dans la suite logique de la réforme des collectivités locales, le préfet du Rhône a présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale le nouveau SDCI, destiné à rationaliser la carte de l'intercommunalité. Ce projet implique, entre autres, l'intégration de la commune de Jons au sein du Grand Lyon et la fusion des syndicats SYDER et SIGERLY.

Considérant que ce SDCI met en péril l'autonomie démocratique, administrative et financière des communes concernées, la majorité municipale, qui dispose de 3 mois pour émettre son avis, à compter du 28 avril 2011, prononce un avis défavorable sur les 2 mentions citées ci-dessus, et soutient la commune de Jons, dont la majorité municipale ne souhaite pas intégrer le Grand Lyon.

Ayant alerté plus de 20 000 maires de France sur les dangers de la réforme des collectivités territoriales, le maire de Grigny et la majorité municipale se sont prononcés contre le SDCI.

Adhésion au Laboratoire International pour l'Habitat Populaire (LIHP)

Pour : 21
Contre : 6

Le LIHP est une ONG créée en octobre 2008 à Medellin (Colombie) pour faire face au problème des rapports entre société et habitat à l'époque des grandes concentrations urbaines. L'association a pour objectif de favoriser les échanges entre les villes et leurs partenaires institutionnels et économiques, promouvoir le développement, l'expertise, la réflexion et la mise en œuvre d'habitat populaire durable à travers le monde. Véritable centre de ressources international, le LIHP poursuit 2 objectifs : s'associer à des projets urbains architecturaux, en apportant des compétences et des moyens aux acteurs concernés dans une dynamique de recherche, et valider les missions du Laboratoire, ainsi que son organisation (conseil scientifique et savoir-faire des villes adhérentes), en pôle de recherche. Considérant l'expertise de la Ville en matière de participation citoyenne, la majorité

Zoom

Modification du règlement du restaurant scolaire municipal

La Ville de Grigny propose le service de restauration scolaire aux enfants inscrits dans l'une des écoles (maternelles et élémentaires) de la commune, et ce dès l'âge de 3 ans.

Dans la mesure où les demandes d'inscription sont en constante augmentation, et afin d'assurer un fonctionnement optimal de ce service, le Conseil Municipal approuve les modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire municipal dès la rentrée 2011-2012, à savoir : lorsque la capacité du restaurant ne permet pas d'accueillir tous les enfants qui le demandent, les inscriptions sont enregistrées selon un ordre de priorité d'importance décroissante :

- 1 : enfants dont les familles présentent des situations sociales difficiles, sachant que le service peut solliciter l'avis de la responsable du CCAS,
- 2 : enfants de famille monoparentale active,
- 3 : enfants dont les 2 parents travaillent ou sont en recherche d'emploi (attestation sur l'honneur exigée), et qui ne correspondent pas aux critères 1 et 2,
- 4 : éventuellement, autres enfants qui ne bénéficient d'aucun critères mentionnés ci-dessus.

Si la capacité du restaurant est atteinte, le service peut être amené à refuser une inscription. Toutefois, les familles rencontrant une situation particulière imprévue, ou un changement dans leurs vies familiales, sont invitées à solliciter le service gestionnaire afin d'étudier leurs demandes).

Pour : 21 - Refus de vote : 6

enfance

Le périscolaire : un service en extension

Le périscolaire (garderies, ateliers, restaurant municipal) représente un coût de fonctionnement d'environ 800 000 € au service des jeunes Grignerots inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires. Extension des horaires de garde, matin et soir, diversification des ateliers pédagogiques, augmentation des repas de la restauration municipale, tout est pensé pour encadrer les enfants dans les meilleures conditions.

Autour du temps scolaire : on apprend en s'amusant

Le temps périscolaire (matin, midi et soir) est celui de la découverte. Que ce soit via les ateliers pédagogiques et ludiques, adaptés aux enfants comme aux tout-petits, les moments de garde et d'accompagnement à la vie scolaire, ou le restaurant municipal, des centaines de Grignerots sont pris en charge par le service Enfance / Jeunesse, et encadrés chaque jour d'école par une trentaine d'animateurs professionnels et vacataires. Pour les 6 établissements scolaires, une garderie a été mise en place de 7h30 à 8h30, en complément des ateliers qui se déroulent de 16h30 à 18h. Depuis 2009, ce service a été élargi, en offrant une garderie jusqu'à 18h30. Concernant le contenu de ces ateliers, force est de constater qu'il est de plus en plus diversifié : informatique, vidéo, tir-à-l'arc, rollers, cirque, arts plastiques, théâtre, danse, jardinage, calligraphie, jeux de société, athlétisme, sports collectifs, sports



d'opposition... sont autant d'activités dispensées en dehors des heures de classe. De quoi éveiller des passions, tout en soulageant les parents qui travaillent.

Depuis janvier 2011, les moments de garderies en maternelles se sont également transformés en ateliers ludiques, adaptés à l'âge des enfants (jardinage, contes, jeux de motricité...).

Enfin, la restauration municipale est désormais accessible aux petits de 3 ans, au Pôle Petite Enfance et au restaurant municipal. En moyenne, environ 330 enfants (des écoles maternelles et élémentaires) dégustent chaque jour les préparations culinaires, saines et pour la plupart, locales, confectionnées au restaurant municipal.



Les jardins périscolaires

Au commencement (juin 2009), les élèves de l'école Pasteur se sont rendus aux Potagers du Garon pour appréhender le cycle de production des produits qu'ils mangeaient au restaurant municipal, et comprendre d'où provenait la nourriture servie à midi. Une véritable initiation à la notion de « circuit court » : de la plantation à la dégustation. L'objectif était également de leur transmettre quelques notions de jardinage et de favoriser la naissance d'un véritable lien avec la terre. Il s'agissait d'apprendre à reproduire certains gestes écologiques et de saisir les tenants et les aboutissants de la consommation « biologique ». Autrefois intégrés dans le temps scolaire, ces ateliers jardinage sont aujourd'hui étendus à toutes les écoles (moyenne 12 enfants/soir/atelier) dans le cadre des activités périscolaires. Depuis la rentrée 2010, l'activité a ainsi conduit à l'implantation d'espaces verts dans chaque établissement, avec l'objectif, pour la rentrée 2011/2012, de renforcer le lien avec les Potagers du Garon autour d'une ligne directrice claire : évolution de la graine vers la plante, puis vers le fruit ou le légume, sans oublier les actions de désherbage. Tous ces ateliers se font en lien avec le service municipal des espaces verts. Dans le cadre de la semaine du Goût, se tiendront des animations, des ateliers et un pique nique (toujours en lien avec le restaurant municipal).

service Enfance / Jeunesse
5 rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 52 36

Attention !

Les activités périscolaires sont gérées par le service Enfance / Jeunesse et non par les écoles, le retrait des dossiers pour l'année 2011/2012 se fait directement auprès du service. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants au restaurant municipal, aux ateliers, ou aux garderies (soir et matin) doivent retirer et retourner le dossier auprès du service Enfance / Jeunesse, jusqu'au 13 juillet, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Pièces à fournir (en cas de 1^{ère} inscription) : carnet de santé, attestation d'assurance, attestation employeur, N° allocataire CAF (Lyon).

Pré inscription crèches
Marie-Odile Crouzet
sur rdv au 06 17 29 21 05
les mardis et jeudis
au Pôle Petite Enfance
6 Promenade Jacques Brel (1^{er} étage)
Tél. 06 17 29 21 05
chargeaccueilpetiteenfance@mairie-grigny69.fr

Crèche municipale des Arboras
6 Promenade Jacques Brel
Tél. 04 78 73 28 36
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Crèche municipale du Vallon
32 avenue des Arondières
Tél. 04 78 07 01 43
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Relais Petite Enfance
rue Émile Évellier
relais@mairie-grigny69.fr
Tél. 04 72 49 07 20
Permanences administratives lundi et vend. 8h30/12h et 13h/17h30

Centre de Loisirs 3/4 ans Pôle Petite Enfance
Inscriptions et renseignements
ndolmazon@mairie-grigny69.fr
Tél. 04 72 49 52 25
mercredis et vacances scolaires 8h à 18h

cité d'artistes

Inauguration : La SCOF - Cité d'artistes

Samedi 11 juin, les artistes de la SCOF ont réservé un accueil très chaleureux au public, dans le cadre de l'inauguration de leurs lieux. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi défilé d'un univers à l'autre...
État des lieux.



2006-2011 : genèse du projet

Si l'inauguration du 11 juin marque une étape essentielle de l'implantation de la Cité d'Artistes, l'endroit est empreint de l'âme de la Ville depuis des décennies.

Ancienne faïencerie, puis fromagerie industrielle Bourdin, cette friche de plus de 4000 m² est bien connue des Grignerots qui, pour certains, y ont travaillé dans le passé. Nombre d'entre-eux, voisins de quartier, parfois riverains, se sont d'ailleurs déplacés à cette occasion pour découvrir le travail des 14 copropriétaires progressivement installés dans chaque lot. Initialement acquis par la municipalité en 2006, l'ensemble de la structure a en effet été redécoupée, puis vendue aux artistes en fonction de leurs besoins spécifiques.



Entre 2007 et 2009, chacun a réhabilité puis aménagé son espace, et tous cohabitent aujourd'hui dans un cadre très propice à la créativité.

Cette journée a ainsi permis de lever le voile sur l'intimité des artistes qui œuvrent depuis quelques temps à la finalisation de leurs ateliers et se réjouissent de pouvoir dorénavant se consacrer à leur travail.

Pour un « hareng gagé »

Un mot d'ordre collectif : un Art Engagé, symbolisé de part et d'autre par des harengs stylisés qui font mime d'arpenter les murs des couloirs, les angles, les coins et recoins. Et si chacun des artistes possède son uni-



vers (metteurs en scène, plasticiens, dessinateurs, décorateurs, photographes, vidéastes...), tous semblaient ravis d'ouvrir, enfin, leur espace de création et de vie au public. Ils avaient préparé une journée agréable, rythmée par des visites groupées, et la présentation personnalisée de chaque atelier. Le parcours se clôturait par un apéritif convivial organisé par les hôtes.

Cette journée d'ouverture unique (les ateliers étant avant tout des espaces de vie et de création privés) a permis aux Grignerots d'identifier une brochette d'artistes talentueux, amenés à collaborer avec une multitude de projets municipaux, dont certains sont déjà largement initiés (Symposium de sculpture, l'École, l'Art & la Ville...). A très court terme, certains artistes projettent également d'ouvrir ponctuellement leurs locaux aux Grignerots intéressés par l'acquisition de diverses techniques créatives. A suivre.

spectacle

« Montre-moi tes galoches, je te dirai qui tu es! »



Sillonnant la France et toute l'Europe, la compagnie *Graine de Malice* a planté sa tente berbère à Grigny fin mai, pour jouer le second volet de sa trilogie nomade centrée sur l'autonomie du jeune enfant. Le spectacle *3 petits pas et puis s'en va* présenté à toutes les écoles maternelles de Grigny illustre l'action de marcher, emportant petits et grands dans l'univers de la chaussure, du mocassin, de la tong... Les acteurs Robbas Biassi-Biassi et Danielle Pasquier, jouent ainsi de leurs souliers, et rythment le spectacle au son de claquettes ou autre petit air de saxophone.

Dans un décor importé du Maroc, les enfants ont assisté à une magnifique histoire d'amour entre 2 paires de chaussures, émerveillés devant les acrobaties et la mise en scène. Dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Grigny et la Région Rhône Alpes, *Graine de Malice* replante ses piquets environ tous les 3 ans, au centre Brenot. Les enfants de maternelle découvriront bientôt le troisième volet de la trilogie cette fois sur le langage, en espérant pouvoir un jour enchaîner les trois spectacles de cette trilogie nomade : *Manger-Marcher-Parler*.

culture

Journée du Patrimoine : programmation

Le service Culturel vient de clôturer un programme très complet dans le cadre des journées du Patrimoine, qui se dérouleront le week-end du 17 et 18 septembre.

Visites commentées des peintures murales de l'Hôtel de Ville, de la Rotonde de la gare de triage ⁽¹⁾, de la Maison Hosotte, parcours découverte du patrimoine local ⁽²⁾, croisières sur le Rhône ⁽³⁾... une multitude d'animations culturelles organisées conjointement par la municipalité, les Amis du Vieux Grigny et l'Office du Tourisme de Givors.

A ne pas manquer !

1 : service Culturel Tél. 04 72 49 52 03

2 : Amis du Vieux Grigny Tél. 04 37 20 04 46

3 : Office de Tourisme de Givors Tél. 04 72 77 69 69

jeunes

Chantier jeunes : 5 questions à... Aurélie et Ryad

Cet été, plusieurs adolescents ont décidé d'occuper une partie de leur temps libre, par une semaine de « chantier-jeune », au cours de laquelle ils travailleront une vingtaine d'heures au service de la municipalité.

En contrepartie, ils toucheront une rétribution destinée à financer un projet personnel.

Pour découvrir leurs motivations, nous avons interrogé Aurélie et Ryad, qui ont fait les démarches nécessaires pour participer à cette activité estivale.

Rencontre.

Présentez vous rapidement...

Ryad Hitouche : j'habite Grigny depuis 8 ans, et j'ai 16 ans et demi. Je suis en classe de 1^{ère} ES à Givors, cette année, il y a pas mal de travail, surtout avec le bac de français et de SVT à préparer. Je trouve quand même le temps de pêcher parfois, une de mes passions, sinon, je suis très intéressé par l'actualité nationale, la politique, et même la vie locale, notamment la démocratie participative à Grigny, à laquelle j'adhère totalement.

Aurélie Goncalves : j'ai 16 ans, j'habite à Grigny avec mes parents depuis toujours. Je suis en 3^{ème} DP6 (Découverte Professionnelle en 6 heures) au lycée Casanova de Givors. En fait, je travaille 6 h par semaine pour découvrir des métiers dans différents domaines : sanitaire et social, maroquinerie, vente et restauration. Je m'initie à des techniques dans plusieurs univers par le biais de cours pratiques. Je dois passer mon brevet cette année, et je suis plutôt sereine (rire).



Comment avez vous connu l'opportunité des chantiers jeunes?

Ryad : j'ai fait le tour des commerces et navigué un peu sur Internet, mais ce n'est pas facile de trouver des jobs d'été quand on n'est pas majeur. En plus, je ne connais personne, je pense qu'il me faudrait un réseau pour accéder à certaines opportunités. Du coup, quand quelques copains m'ont parlé des chantiers jeunes, cela m'a intéressé. Ensuite, ma mère m'en a reparlé car elle avait vu l'info sur le Journal de Grigny. J'ai un peu hésité et puis je me suis lancé. J'ai rempli le dossier, au PIJ et j'en ai profité pour me réinscrire au CLJ ⁽¹⁾.

Aurélie : en 4^{ème} et 3^{ème}, j'avais effectué des stages à l'école Joliot Curie en aide aux ATSEM, cela m'a permis d'établir un premier contact avec le monde des enfants, mais je n'ai jamais fait de jobs d'été, c'est difficile de trouver à 16 ans.

Pour ces chantiers, j'ai accompagné une amie qui voulait déposer un dossier. J'ai rencontré Saliha, l'animatrice du PIJ, qui m'a donné quelques informations. Dès que je suis rentrée, j'en ai parlé à mes parents et deux jours après, mon dossier de candidature était posé !

Quel contact avez vous avec la municipalité ?

Quelle approche avec le PIJ ?

Ryad : j'ai participé à 2 mandats du Conseil Municipal des Jeunes (ancien Conseil Local des Jeunes), j'ai fait aussi un stage en mairie au service Démo Part. C'était passionnant de voir l'envers du décor, je me souviens d'une délégation extérieure qui était venue sur place pour s'informer. J'ai également participé au 1^{er} Forum National de la Démocratie participative à Grigny, et à une soirée de mise aux voix. C'est vraiment intéressant pour les jeunes. Quant au PIJ, j'y viens parfois pour avancer sur mon CV ou avoir des infos, je connais bien la structure.

Aurélie : j'ai effectué des sorties grâce au CDS quand j'étais plus petite. Sinon, je n'ai aucun lien particulier avec la municipalité. J'ai juste accompagné au PIJ, une amie qui souhaitait se renseigner sur des cours de sarbacane, et j'y ai donc découvert les chantiers jeunes.

Sur quel chantier êtes-vous cet été ? Et quel projet personnel vous a motivé à vous inscrire ?

Ryad : je vais travailler la semaine du 11 juillet, de 8h à 13h. Je crois que nous allons faire de la peinture, du ponçage et d'autres petits travaux de ce genre. Je suis assez fier de m'engager auprès de la commune et de rendre service. Si je respecte bien les horaires et les

conditions générales, je pourrais aller chercher ma rétribution au centre de trésorerie de Givors, dans l'objectif de compléter mon compte bancaire et de financer mes études.

Aurélie : je fais le même chantier que Ryad, avec deux autres jeunes (4 par chantier). Avec la rémunération, je vais pouvoir aider mes parents à financer mes études, et surtout faire le parcours qui me plaît.

Avez vous déjà une idée d'orientation professionnelle en tête ?

Ryad : oui, car je suis déjà militant en politique, je me déplace souvent à Lyon pour assister aux réunions. J'ai envie d'étudier le journalisme ou les sciences politiques, les expériences que j'ai à Grigny grâce à la Démocratie participative me servent beaucoup. J'espère avoir un peu de temps pour participer au CLJ cette année, mais le plus important pour moi, c'est de commencer une « prépa science po » dès l'année prochaine, tous les mercredis pendant 2 heures sur Lyon afin de réussir les concours.

Aurélie : l'année prochaine, j'aimerais intégrer une Maison Familiale Rurale à Saint Chamond pour entamer un Bac Professionnel (service aux personnes et au territoire) en internat. Il y a des frais assez importants. Depuis le collège, j'ai envie d'aider l'être humain au sens large, que ce soit des enfants ou des personnes handicapées, pour les aider dans leur vie quotidienne. J'aime m'occuper de mes petites cousines par exemple, mais aussi de ma grand-mère qui a du mal à se déplacer seule. Grâce à cette formation en alternance (2 semaines en cours / 2 semaines en entreprise), j'espère pouvoir me spécialiser (enfants, personnes handicapées ou personnes âgées), et l'année prochaine, je vais sûrement adhérer à l'association grignerote les Vigilantes.

photo : Remi Roux

(1) Conseil Local de Jeunes

Groupe des élus de la majorité municipale

Monde associatif : le bien vivre ensemble comme règle de vie.

Il a plusieurs façons de mesurer la vitalité d'une ville, sa modernité. L'une d'elles consiste à évaluer la richesse de son tissu associatif. Celui-ci reflète l'engagement de ses habitants dans l'animation de la cité, l'intérêt, pour ne pas dire l'amour qu'ils portent à la ville dans laquelle ils résident. Et nous devons dire qu'en l'occurrence Grigny peut s'enorgueillir d'être un modèle en la matière.

En effet, le monde associatif grignerot rayonne sur une multitude de pratiques culturelles, caritatives, sportives... Pour ce qui concerne ce dernier secteur d'activité, faut-il rappeler l'engagement fort de la Ville qui met gratuitement à disposition des associations locales des équipements divers et multiples dont le dernier en date, l'espace « multi raquettes » qui non seulement fait le bonheur des adeptes du tennis mais également de l'ensemble des élèves

des écoles de Grigny. Les deux gymnases sont utilisés à plein. Bref, une densité et une vitalité qui a conduit la municipalité et notamment Angèle Masala, adjointe chargée du Sport et de la Vie associative, et le service relevant de sa délégation, à mettre en place chaque année en septembre, un Forum des associations.

Cette rencontre entre le monde associatif et les Grignerots désirant pratiquer une activité permet naturellement de proposer, sur une journée, un événement exhaustif de l'offre locale en la matière.

Mais cette rencontre favorise aussi l'échange entre particuliers et représentants du patrimoine associatif local, ainsi également qu'entre associations elles-mêmes. Tout ceci dans la convivialité, le respect, l'écoute de l'autre, le désintéret.

On aura bien compris que ce sont ces valeurs là que nous défendons à Grigny, nous et les dizaines, peut-être davantage, de bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme

pour permettre au plus grand nombre de vivre leur passion.

Et parce que ce sont ces valeurs là que nous défendons, nous continuerons, comme nous le faisons depuis des décennies, à encourager à Grigny la pratique sportive en particulier et la vie associative en général.

Pour ce faire, la municipalité accompagne financièrement et matériellement toutes les associations locales, hormis les associations culturelles, afin de leur permettre de remplir leur mission dans des conditions optimales. Si cette aide représente une part importante du budget communal, elle participe pleinement et en toute cohérence de notre volonté de contribuer au mieux au bien-vivre ensemble à Grigny.

Groupe « GRIGNY ENSEMBLE » élus de l'opposition municipale

La mauvaise ordonnance

Notre tribune du mois de mai sur le médical à Grigny a rapidement donné de la fièvre au Maire. Il nous a interpellé en conseil municipal et nous a promis qu'il allait bouger. Une grande satisfaction pour nous et preuve que notre diagnostic était bon et qu'une tribune libre est un bon remède à l'immobilisme.

La réponse était-elle bonne ? Non ! La Majorité municipale nous démontre sa totale imprévision et sa facilité de récupération de nos propositions. Une totale imprévision, parce que lorsque la Majorité propose d'installer une maison médicale en lieu et place du Centre social, elle oublie qu'un mois au-

paravant elle avait donné un permis de construire dans l'ancienne maison médicale des Arboras. Maison qui avait un parking, une salle d'attente... Aucun travaux tout était prêt. Mais cela il fallait le penser avant, quand les médecins annonçaient leur départ. Prévoir c'est saisir les opportunités, ils ne l'ont pas fait. Récupérer nos propositions, c'est insuffisant, l'original était plus ambitieux. Le POLE HAME, prévoyait le médical (médecins, infirmiers, spécialistes, laboratoire d'analyses...), des logements pour les personnes âgées, l'associatif social et une ou deux micro-crèches. Aujourd'hui la Majorité pense aux généralistes et c'est tout. Les personnes âgées pas encore... L'argument simpliste du

« numerus clausus » ne tient pas 10 secondes, les erreurs des années 80 sont corrigées et les augmentations faites en fin 90 et 2000 donnent leurs effets. Le souci est davantage aujourd'hui dans l'attractivité des communes et Grigny a des difficultés. Salarié des médecins ? Une idée peu réaliste qui pose des problèmes de fond (35 heures, frais de fonctionnement...) une solution tendant vers la création d'un dispensaire serait pour nous plus viable et plus sérieuse (capitation). Gérer une commune ce n'est pas donner des réponses de circonstance, ce n'est pas répondre pour occuper le terrain... Il faut prévoir et penser la ville de demain pour les habitants, avec les habitants.

Plan Canicule 2011



Coupon réponse à retourner ou à déposer en mairie, 3 av. Jean Estragnat 69520 Grigny

Je soussigné (e)

Nom Prénom

Né(e) le :

Adresse

Tél

Demande mon inscription au registre du CCAS de la ville de Grigny « plan canicule 2011 »

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX



Tous les mercredis - 16h30 à 19h
préau de l'école Joliot Curie

(parking : Hôtel de Ville)

*Maraîchers, apiculteurs, boulangers, fromagers,
épicerie sèche... venez rencontrer les producteurs de la région*



service Technique
Tél. 04 72 49 52 16

www.mairie-grigny69.fr

carte postale du ccas

Journée dans la Loire organisée le 9 juin par le CCAS. Après la visite du Musée de l'Accordéon, le groupe s'est rendu à la Bastie d'Urfé en Forez...



Mairie - Tél. 04 72 49 52 49

3 av. Jean Estragnat BP 12 - 69520 GRIGNY
lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
mardi : 13h30 à 17h - jeudi jusqu'à 19h

Permanences du maire : jeudi de 16h30 à 19h
sur rdv : Tél. 04 72 49 52 30

Point Information Jeunesse - Tél. 04 78 07 25 05

5 rue Guy Raffin
pij@mairie-grigny69.fr

Scolaire - Tél. 04 72 49 52 36 - 04 72 49 52 25

chalet rue Guy Raffin

Relais Petite Enfance - Tél. 04 72 49 07 20

rue Émile Éveiller
relais@mairie-grigny69.fr

Crèche du Vallon - Tél. 04 78 07 01 43

32 avenue des Arondières
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr

Crèche des Arboras - Tél. 04 78 73 28 36

6 promenade Jacques Brel
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr

MDR - Tél. 04 37 20 09 68

36 avenue des Arondières

Médiathèque Léo-Ferré - Tél. 04 78 73 51 91

rue du 11 novembre
mediathèque@mairie-grigny69.fr

Centre Social & Culturel - Tél. 04 78 73 25 83

4 place Félix Héritier

École Musique et Danse - Tél. 04 78 73 74 94

La Poste - Horaires d'été (18 juillet / 20 août)

place Henri Barbusse - Tél. 3631

lundi : fermée

mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h45
mercredi et samedi : 9h à 12h

Police municipale - Tél. 04 78 73 29 21

Tél. 06 07 88 35 53

La Rochère

police.municipale@mairie-grigny69.fr

Gendarmerie - Tél. 04 72 49 97 97

avenue Professeur Fleming - GIVORS

Commissariat - Tél. 17

rue Pierre Semard - GIVORS

Hopital Montgelas urgences - Tél. 04 78 07 33 40

Point Préfecture - Tél. 04 72 49 05 19

Maison de l'Emploi et des services Publics

Maison de Justice et du Droit - Tél. 04 78 07 41 00

45, rue Roger Salengro - GIVORS

lundi au vendredi : 9h à 12h15 - 13h30 à 17h

Déchetterie - Tél. 04 72 24 12 29

Chemin de Saint Abdon

Horaires d'été (1^{er} avril / 31 octobre)

lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

samedi : 8h30 à 18h30

dimanche : 9h à 12h